

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019**

Délibération
n° 2019.10.106.B

**Cadre de l'appel à
projets « TriBio » de
l'Agence de
l'environnement et de
la maîtrise de
l'énergie (Ademe):
demande de
subvention**

LE DIX OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS

Ont donné pouvoir :

Guy ETIENNE à André BONICHON

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE 2019**DELIBERATION
N° 2019.10.106.B**COOPERATIONS INTERNATIONALES -
CONTRACTUALISATIONRapporteur : Monsieur PERONNET**CADRE DE L'APPEL A PROJETS « TRIBIO » DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE (ADEME): DEMANDE DE SUBVENTION**

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte fixe comme objectif la généralisation du tri à la source des biodéchets. Le Paquet Economie Circulaire de l'Union Européenne exige que cet objectif soit atteint au plus tard le 31 décembre 2023.

GrandAngoulême est d'ores et déjà fortement engagé dans le tri à la source et la gestion de proximité des biodéchets. Ainsi, les biodéchets ménagers sont actuellement traités par le biais de composteurs individuels ou collectifs, selon le type et la localisation de l'habitat. De même, les biodéchets de la restauration collective publique sont pris en charge par le biais d'un groupement de commande pour leur collecte séparative et leur traitement, cela en complément de solutions de traitement in situ. Aujourd'hui, la seule filière restant à organiser est celle des biodéchets privés.

C'est pourquoi GrandAngoulême a l'opportunité de déposer sa candidature dans le cadre de l'appel à projets « TriBio » de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la région Nouvelle-Aquitaine dont l'objectif est de soutenir des opérations ambitieuses de généralisation du tri à la source des biodéchets.

Le projet porté par GrandAngoulême vise à mener une enquête auprès des professionnels (métiers de bouche, commerces d'alimentation, fleuristes,...) afin de les sensibiliser aux nouveaux enjeux, règlementaires et environnementaux, du tri à la source des biodéchets et trouver avec eux des solutions innovantes et durables. Il s'agit également de finaliser le programme de déploiement de la gestion de proximité des biodéchets.

Sur la base de ces résultats, des équipements adaptés seront mis en place, répondant notamment aux problématiques soulevées lors de l'enquête.

Dans ce cadre, l'appel à projet prévoit un soutien financier sous deux formes.

1. Une aide à de l'ingénierie à hauteur de 20 000€/ an sur 3 ans

Le plan de financement prévisionnel, reconductible sur 3 ans, en serait le suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Chargé de mission	49 013,64 €	Soutien de l'Ademe/région Nouvelle-Aquitaine	20 000,00 €	41%
		Autofinancement	29 013,64 €	59%
TOTAL	49 013,64 €	TOTAL	49 013,64 €	100%

2. Une aide à l'équipement et à l'animation dont le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Composteurs partagés en pides d'immeuble ou de quartier	22 800,00 €	Soutien de l'Ademe/région Nouvelle-Aquitaine	33 440,00 €	55%
Communication	30 000,00 €			
Animation/sensibilisation	6 000,00 €	Autofinancement	27 360,00 €	45%
Frais de colloques, séminaires, conférences	2 000,00 €			
TOTAL	60 800,00 €	TOTAL	60 800,00 €	100%

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement dans le cadre de l'appel à projets « TriBio » de l'Ademe et de la région Nouvelle-Aquitaine.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'Ademe et de la région Nouvelle-Aquitaine.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 octobre 2019	<u>Affiché le :</u> 17 octobre 2019